



Bulletin d'informations / News bulletin

Numéro 2, mars 2013

Issue no. 2, March 2013

Gwe! Kwe Kwe! Bonjour!

L'hiver s'achève à grands pas... Le printemps, les chauds rayons du soleil, la fonte de glaces, sont autant de signes qui indiquent le départ prochain des crabiers et homardiers! À l'AGHAMM, l'hiver a été bien rempli... Nous avons assisté à plusieurs rencontres d'évaluation et de gestion des stocks, en plus de préparer ardemment les projets sur lesquels nous travaillerons au cours des prochains mois.

Dans ce bulletin, notre équipe vous a concocté quelques articles d'actualité, notamment sur les implications des projets de loi omnibus C-38 et C-45 du fédéral en ce qui a trait aux pêches et aux droits autochtones, ainsi que le mouvement Idle No More! qui a émergé et pris de l'ampleur en réaction à ces projets de loi. Nous résumons aussi les modifications récentes apportées par Pêches et Océans concernant les journaux de bord, l'étiquetage des engins de pêche, et les observateurs en mer. L'espèce vedette de ce numéro est l'oursin vert, sur lequel nous vous présentons plusieurs faits intéressants. Vous trouverez également un calendrier des événements du printemps ainsi qu'un mot croisé avec vocabulaires Mi'kmaq et Malécite.

Enfin, notre bulletin d'informations a besoin d'un nom! Nous sollicitons ainsi vos idées créatives, inspirées par la mer et les cultures Mi'kmaq et Malécite, en lançant un concours pour nommer notre bulletin (détails en page 6). Des certificats cadeau seront remis à ceux ou celles qui trouveront les meilleurs noms!

Nous vous souhaitons un joyeux printemps!

Catherine Lambert Koizumi, directrice générale

Gwe! Kwe Kwe! Hello!

The winter is almost over... Spring, the warm rays of the sun, melting ice, are all signs that indicate the beginning of the upcoming crab and lobster fishing season! At MMAFMA, our winter kept us busy... We attended several meetings on stocks assessment and management, in addition to fervently preparing the projects we will work on these coming months.

For this issue, our team has put together for you some news stories, notably regarding the implications of the federal omnibus bills C-38 and C-45 in regards with fisheries and indigenous rights, and the Idle No More! movement that has emerged and grown in response to these bills. We also summarize the recent changes made by Fisheries and Oceans about logbooks, fishing gear tags, and observers at sea. The species featured in this issue is the green urchin, for which we present some interesting facts. You will also find a calendar of spring events as well as a crossword puzzle including Mi'kmaq and Maliseet vocabulary.

Finally, our newsletter needs a name! We invite your participation and your creative ideas, inspired by the sea and the Mi'kmaq and Maliseet culture, by launching a contest to name the newsletter (details in page 6). Gift certificates will be given to those who will suggest the best names!

We wish you a great spring!

Catherine Lambert Koizumi, Executive Director

Background photo: M.-H. Rondeau



Photo: S. Gedeon Harrison

Table des matières

- 1 *Gwe! Kwe Kwe! Bonjour!*
- 2 *Projets de loi C-38, C-45 & Idle no more!*
- 4 *Modifications au MPO*
- 5 *Espèce vedette: oursin vert*
- 6 *Calendrier, concours & mot croisé*

Table of Contents

- 1 *Gwe! Kwe Kwe! Hello!*
- 3 *Bills C-38, C-45 & Idle no more!*
- 4 *Modifications at DFO*
- 5 *Featured species: Green Urchin*
- 6 *Calendar, contest, & crossword*



Quels sont les impacts des projets de loi omnibus C-38 & C-45?

Les projet de loi omnibus C-38 : **Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable** et C-45 : **Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance** contiennent des dispositions pour mettre en œuvre le budget fédéral de 2012-13. Ces projets de loi, qualifiés de "mamouth", contiennent des modifications à plus de 90 lois fédérales. Il n'y a eu aucune consultation avec les Premières Nations avant la présentation et l'adoption de ces projets de loi. Voici un résumé des principaux changements imbriqués dans ces projets de loi:

Loi sur les pêches - Les modifications visent à enlever les protections des habitats qui existent actuellement et les remplacer par la protection des "poissons de valeur économique, culturelle et écologique". La suppression de la protection de l'habitat et l'emphase sur le poisson uniquement, plutôt que l'ensemble de l'écosystème, constitue un changement important pour les Premières Nations, qui dépendent du poisson et de son habitat dans le cadre de leurs droits. Avec ces nouveaux changements, les développeurs ne seront plus responsables d'atténuer ou compenser pour la détérioration de l'environnement et des habitats qu'ils ont causée. Cela affaiblira considérablement la Loi et empêchera le ministère des Pêches et des Océans de s'acquitter de son mandat de protéger les poissons et leur habitat.

Loi sur les Indiens - Les modifications visent à donner au ministère des Affaires autochtones l'accès aux terres des Premières Nations et une influence induite sur les communautés vulnérables. Les terres qui sont désignées ne perdent pas le statut de réserve et sont considérés comme "loués".

Loi sur la protection des eaux navigables - Le projet de loi prévoyait une liste restreinte des eaux protégées par le gouvernement fédéral. Les lacs et les rivières qui ne sont pas sur cette liste ne sont plus protégés par la présente loi. Cela ouvre les voies à un développement qui ne respecte pas les exigences constitutionnelles en matière de consultation et d'accommodement.

Loi sur l'assurance-emploi - Les changements auront une incidence sur les travailleurs saisonniers, tels que ceux de la pêche, qui ne disposent que de six semaines pour trouver un emploi dans leur domaine avant de devoir accepter un autre travail disponible, même si cela implique une heure de transport et un salaire équivalant à 70% de leur salaire antérieur.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) - Les changements pourraient limiter les possibilités pour les Premières Nations d'examiner et de s'engager dans le processus d'approbation des grands projets de développement. Cela peut conduire à créer des conflits supplémentaires entre les promoteurs de projets, les gouvernements et les peuples des Premières Nations.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement - La présente limite d'un an pour les permis d'élimination des déchets en mer peut désormais être prolongée pour une période de 4 ans.

Loi sur les espèces en péril - Il y a suppression des limites de temps sur les permis et ententes permettant des activités qui affectent les espèces en péril ou leur habitat (précédemment limités à 3 et 5 ans, respectivement). En outre, C-38 exempte le Conseil national de l'énergie, lors de l'examen des demandes de pipelines, d'une exigence de la Loi d'examiner et de chercher à minimiser les impacts sur l'habitat des espèces en péril.

IDLE NO MORE! FINI L'INERTIE!

Tout a commencé en novembre 2012, lorsque quatre femmes de la Saskatchewan ont tenu une séance d'informations en réaction au projet de loi fédéral omnibus C-45. Elles ont organisé des conférences et se sont tournées vers Facebook et Twitter pour attirer l'attention du public sur l'adoption de ce projet de loi. Ces événements ont eu un effet domino et ont évolué sous forme de rassemblements, de manifestations et flash mobs dans les centres commerciaux, sur les routes, et même sur la Colline Parlementaire en décembre dernier. Les manifestations et protestations ont continué tout au long de l'hiver et certains événements sont prévus pour ce printemps.

Le mouvement Idle No More (fini l'inertie) demande que le gouvernement fédéral abroge toutes les lois qui violent les traités, y compris ceux qui affectent les règlements environnementaux, tels que les projets de loi C-38 et C-45. Le mouvement Idle No More cherche à éduquer et à renouveler l'intérêt des peuples autochtones afin de se responsabiliser et rétablir leur souveraineté et indépendance.

Adam Jerome, coordonnateur de soutien



Bulletin d'informations / News bulletin

Numéro 2, mars 2013

Issue no. 2, March 2013

What are the impacts of bills C-38 and C-45?

The bills **C-38: Jobs, Growth and Long-term Prosperity Act** and **C-45: Jobs and Growth Act, 2012** contain provisions to implement the 2012 Federal Budget and changes to over 90 federal laws. There was no consultation with First Nations prior to these changes being introduced and passed. Here is a summary of the main impacts these bills have on several Acts:

Fisheries Act – The modifications remove habitat protections that currently exist, and replace them with protection for “fish of economic, cultural or ecological value”. Removing habitat protection and focusing merely on fish, rather than the whole ecosystem, is a significant change for First Nations who rely on fish and fish habitats, as part of their rights. With these new changes, developers will no longer be responsible for mitigating or compensating the environment and habitat damages they have caused. This will drastically weaken the Act and prevent the Department of Fisheries and Oceans from fulfilling its mandate to protect fish and fish habitat.

Indian Act – The amendments are designed to give the Ministry of Aboriginal Affairs access over First Nations' land and undue influence on vulnerable communities. Lands which are designated do not lose reserve status and are considered “leased”.

Navigable Waters Protection Act – The bill provided a limited list of federally-protected waters. Lakes or rivers that were not on this list are no longer protected by this Act. This opens up waterways to further development that does not uphold constitutional requirements for consultation and accommodation.

Employment Insurance Act – Changes will affect seasonal workers, such as those in fisheries, who will only have six weeks to find a job in their field before they must take available work within an hour's commute that pays at least 70% of their previous salary.

Canadian Environmental Assessment Act – Changes could limit opportunities for First Nations to examine and engage in the approval process for major development projects. This may lead to additional conflict between project proponents, governments, and First Nations people.

Canadian Environmental Protection Act – The present one-year limit to permits for disposing waste at sea can now be extended to four years.

Species at Risk Act – Bill C-38 removes the time limitations on permits and agreements allowing activities that affect species at risk or their habitat (previously restricted to three and five years, respectively). In addition, Bill C-38 exempts the National Energy Board, when reviewing pipeline applications, from a requirement in the *Act* to consider and seek to minimize impacts on the habitat of species at risk.

Adam Jerome, Support Coordinator

IDLE NO MORE!

It all started in November 2012, where four women held a “teach-in” to educate people about the government's omnibus budget legislation, Bill C-45. They organized information meetings, turned to Facebook and Twitter to draw attention to the passage of Bill C-45. These events slowly grew into additional rallies, flash mobs at shopping malls, protests on highways and even on the Parliament Hill in the month of December. The protests and rallies have continued throughout the winter and more are being planned for this spring.

The Idle No More movement requests the federal government to repeal all legislation that violates treaties, including those that affect environmental regulations, such as the budget-implementation bills C-38 and C-45. Idle No More seeks to educate and revitalize aboriginal peoples, empower them and regain sovereignty and independence.

Adam Jerome, Support Coordinator



Bulletin d'informations / News bulletin

Numéro 2, mars 2013

Issue no. 2, March 2013

Modifications récentes au MPO

Les pêcheurs devront faire preuve d'adaptation et de flexibilité ce printemps, car plusieurs changements importants ont été apportés dans la gestion des pêches et la prestation des services offerts par le Ministère des Pêches et Océans (MPO; source <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sdc-cps/eng-comm/notices-avis/20121002-fra.htm>). Voici un résumé des principales modifications:

- 1) Les pêcheurs ne peuvent plus se procurer leurs permis de pêche commerciale au comptoir, mais doivent plutôt obtenir ou renouveler et défrayer les coûts de leur permis sur un portail Internet;
- 2) Les membres de l'industrie doivent assumer l'approvisionnement et la distribution des journaux de bord. À compter de 2014, de nouveaux formulaires seront également disponibles, afin de réduire le nombre de journaux de bord différents (plus de 80 actuellement!);
- 3) Le MPO cessera d'émettre ou de fournir des étiquettes commerciales pour les engins de pêche et il incombera désormais aux pêcheurs de se procurer eux-mêmes les étiquettes, à leurs frais, pour toute pêche effectuée après le 31 mars 2013. Les fournisseurs d'étiquettes doivent soumettre un plan d'étiquetage devant être approuvé par le MPO. Une mise à jour de la réglementation est en cours à cet effet;
- 4) À compter du 1^{er} avril 2013, l'industrie devra assumer la totalité des coûts du Programme d'observateurs en mer. De nouvelles sociétés pourront également se certifier afin d'offrir ce service;
- 5) L'approche pluriannuelle sera préconisée pour les évaluations des stocks et les conseils de gestion des pêches, afin de réduire le nombre de rencontres et faciliter la planification des activités à long terme.

La plupart de ces mesures sont reliées à des contraintes d'ordre financier. Malgré le caractère pratique et économique de certaines de ces modifications, il ne reste qu'à souhaiter que ce ne soient pas les espèces de la mer ou encore les pêcheurs qui en paient le prix!

C. Lambert Koizumi.

Recent changes at DFO

Fishers will need to demonstrate adaptation and flexibility this spring, because several changes have been significant in the management of fisheries and delivery of services by the Department of Fisheries and Oceans (DFO; source: <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sdc-cps/eng-comm/notices-avis/20121002-eng.htm>). Here is a summary of the main changes:

- 1) Fishers cannot get their commercial fishing license at the counter anymore, but rather must obtain or renew and pay the cost of their license on an Internet portal;
- 2) Members of the industry are now in charge of the provisioning and distribution of logbooks. From 2014, new forms will also be available to reduce the current number of different ones (more than 80!);
- 3) DFO will cease to issue or provide tags for commercial fishing gear and the fishers will be responsible to get their tags and labels at their own expense, for any fisheries made after 31 March 2013. Suppliers of labels must submit a tagging plan approved by DFO. A revised regulation is underway in this regard;
- 4) Starting on April 1st 2013, the industry will need to assume all costs related to the observers at sea programs. New companies can also become certified to provide this service;
- 5) The multi-year approach is now recommended for stock assessments and advisory committees, in order to reduce the number of meetings and facilitate the long-term planning of activities.

Most of these measures are related to financial constraints. Despite the practical and economic benefits of some of these changes, it is only hopeful neither sea animals nor fishers will have to pay the price!

C. Lambert Koizumi.





Bulletin d'informations / News bulletin

Numéro 2, mars 2013

Issue no. 2, March 2013

Espèces vedette: Oursin vert

Si vous cherchez à pratiquer votre diction, rien de mieux que de répéter plusieurs fois le nom scientifique de l'oursin vert : *Strongylocentrotus droebachiensis*! Il possède en effet le plus long nom scientifique de tout le règne animal.

L'oursin vert est présent sur toute la côte est de l'Amérique du Nord, de l'Arctique au New Jersey. Il vit sur les fonds rocheux, à partir de quelques mètres de profondeur, jusqu'à 800 mètres. Mais étant donné qu'il est très friand des algues, on le retrouve en plus grand nombre à la limite inférieure des bancs d'algues, ce qui équivaut à une profondeur variant entre 4 et 12 mètres dans la Baie des Chaleurs.

L'oursin vert appartient au groupe des Échinodermes qui inclut aussi les étoiles de mer et les concombres de mer. Couvert de courtes épines vertes, il ressemble à un petit cactus aquatique. Entre ses épines se trouvent les tubes ambulacraires, ou podia, qui lui permettent de se déplacer. La bouche, située sur la face ventrale, laisse voir cinq fines dents blanches. L'oursin vert est une espèce comestible dont on mange les glandes sexuelles, aussi appelées gonades, considérées comme un mets délicat.

La pêche commerciale a débuté en 1991 mais les débarquements annuels sont restés modestes, oscillant entre 6 et 187 tonnes jusqu'en 2005. Ils ont augmenté considérablement en 2006 pour atteindre un sommet de 762 tonnes en 2007, puis les débarquements se sont stabilisés autour de 600 tonnes annuellement depuis 2010. Ils proviennent surtout de l'embouchure du Saguenay puis du sud de l'estuaire du Saint-Laurent. La quasi-totalité des captures est exportée vers l'Asie. La Première Nation des Malécites de Viger exploite commercialement l'oursin en plongée sous-marine dans le Bas-Saint-Laurent.

Marie-Hélène Rondeau, coordonnatrice biologiste

Featured species: Green Urchin

Want to practice your speech? Nothing better than repeating the green urchin's scientific name for a few times: *Strongylocentrotus droebachiensis*! It does in fact have the longest scientific name of all the animal kingdom.

The green urchin can be found all along North America's Eastern coast, from the Arctic to New Jersey. It lives on rocky bottoms, from a few meters down to 800 meters deep. But being very fond of kelps, urchins gather in large groups at the lower limit of the kelp beds, ranging between depths of 4 and 12 meters in the Baie des Chaleurs.

The green urchin belongs to the Echinoderms, a group including sea stars and sea cucumbers. With its short green spikes, it looks like a small aquatic cactus. Between its spines are tube feet or podia, which enable him to move. Located on the underside of the body, five small white teeth surround the mouth. The green urchin is an edible species for which the sexual glands, also called gonads, are considered a delicacy.

The commercial fishery started in 1991 and landings remained modest for 15 years, ranging between 6 and 187 tons. They rose significantly in 2006 and peaked to 762 tons in 2007 to stabilize around 600 tons annually since 2010. The landings come mainly from the mouth of the Saguenay River and from the southern shore of the St. Lawrence estuary. Almost all of the catch is exported to Asia. The Maliseet of Viger commercially harvest the green urchin by scuba diving in the Lower St. Lawrence.

Marie-Hélène Rondeau, Coordinator Biologist

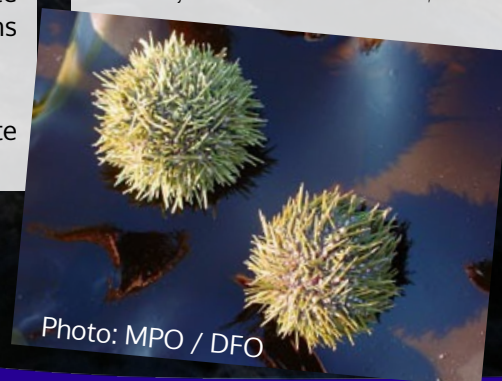


Photo: MPO / DFO

Background photo: C. Lambert Koizumi



Bulletin d'informations / News bulletin

Numéro 2, mars 2013

Issue no. 2, March 2013

Calendrier du printemps / Spring calendar

- 1 Mar. Comité consultatif Crabe des neiges des zones 12A-12B (Gaspé)
Snow crab area 12A-12B Advisory Committee
- 13 Mar. Atelier Homard de la Gaspésie (Gaspé)
Lobster Workshop
- 14 Mar. Comité consultatif Crabe commun de la Gaspésie (Gaspé)
Rock crab Advisory Committee

A. Jerome

Concours!!!

L'AGHAMM est à la recherche d'un nom pour son bulletin. Ce nom doit être en langue Mi'kmaq, en langue Malécite, ou une combinaison des deux. Une préférence sera accordée aux noms référant aux pêches, à l'environnement, ou aux ressources aquatiques et océaniques.

- 1^{er} prix: certificat cadeau de 50\$**
2^e prix: certificat cadeau de 25\$
3^e prix: certificat cadeau de 20\$
(Certificats de votre choix)

Participez avant le 24 mai!
(détails sur notre site web)

Mot croisé / Crossword

H F M H N W E J D J Y C N U S
P Y Z K B U Z Q C D H O A G X
P M K R J Q B K N F M K O K D
B A Q W Q V O S Q L I T O K P
W I O K R G J N A B S X A B H
C R V Z Y Q M S G N I H S I F
R P D T W X H I E S Z Q I G K
X B X R I H P R S J N E K V G
W Z P K Q H A H O M L Y S L A
A M C C W H T L D A Q R U C I
T N V A G E L X E W C N R J P
E D E I N A B S H G U W B L I
R K Z F L E B P M Y X U Z L B
W Z K W X S E H S I F U I C O
C V S B P Z K W D V Z V F V N

**Trouvez /
Find:**

WATER
SEA
FISHING
NET
SALMON
FISH
SEAL

Here are the translations of the words for the crossword puzzle in French, Mi'kmaq, and Maliseet: /

Voici les traductions du mot croisé en français, Mi'kmaq, et malécite :

ENGLISH	FRANÇAIS	MI'KMAQ	MALÉCITE
Water	Eau	Samgwan	Sa-ma'kwan
Sea	Mer	Apatgw	Wisokahtqin (heavy sea)
Fishing Net	Filet de pêche	Api	Hap
Salmon	Saumon	Plamu	Pû-lam'
Fish	Poisson	Atogwasu	nûm-es'
Seal	Phoque	Waspu	A-kikw' (harbor seal)
Whale	Baleine	Put'p	Po-tep'

Stephanie Gedeon Harrison, adjointe administrative / Administrative Assistant

Contest!!!

MMAFMA is looking for a name for its news bulletin. The name should be in Mi'kmaq language, Maliseet language, or a combination of both. A preference will be given to names related to fisheries, the environment, or aquatic / oceanic resources.

- 1st prize: 50\$ gift certificate**
2nd prize: 25\$ gift certificate
3rd prize: 20\$ gift certificate
(Gift certificate of your choice)

Send your answers before May 24!
(details on our website)



Photo: S. Gedeon Harrison

Background photo: M.-H. Rondeau